

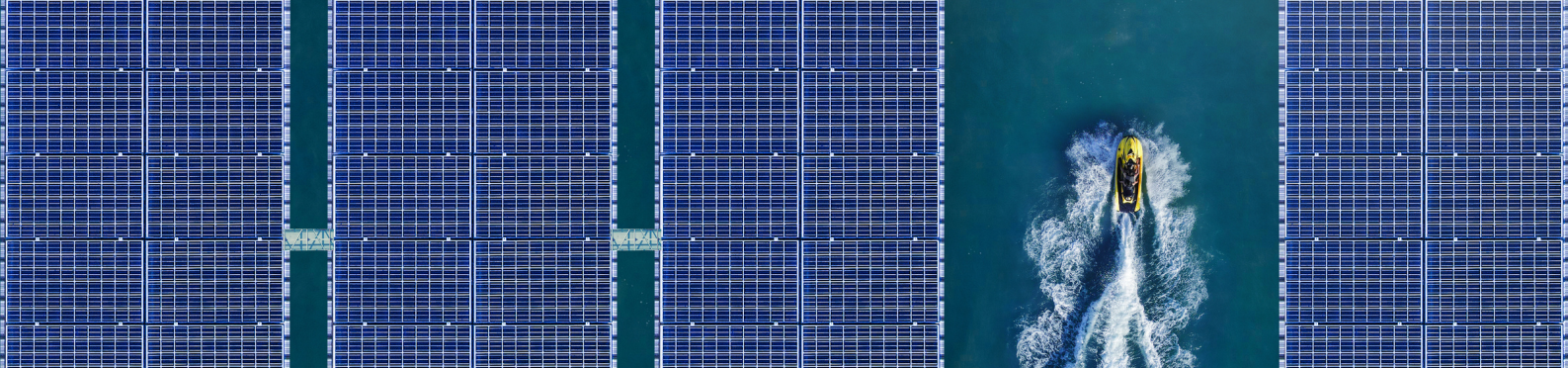
lynxéo

Wired to electrify industry

Rapport de durabilité 2025

Rapport aligné sur le standard VSME de l'EFRAG

lynxeogroup.com



EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR ESG



Depuis qu'elle est devenue une société indépendante en juillet 2025, Lynxéo s'est engagée dans une nouvelle phase de son développement. S'appuyant sur un héritage industriel de plus de 125 ans, nous évoluons aujourd'hui dans un environnement marqué par de profondes transformations : électrification des usages, transition énergétique et exigences accrues en matière de durabilité. Ces défis sont visibles au quotidien : ils redéfinissent les attentes et les processus décisionnels de nos clients, pour la plupart de grands acteurs industriels.

Nos câbles sont essentiels aux équipements conçus par les leaders mondiaux de l'industrie. Ils constituent la colonne vertébrale de leurs infrastructures critiques. De la transition énergétique à la mobilité en passant par l'automatisation industrielle, nos équipes s'engagent à atteindre l'excellence tant sur le plan industriel qu'environnemental.

Notre devise est simple : être les partenaires incontournables de ceux qui font avancer l'industrie. Notre signature, « Connectés pour électrifier l'industrie », résume cette ambition. Pleinement intégrés aux chaînes de valeur des grands industriels, nous avons une double mission : accompagner leur transformation tout en réduisant notre propre impact. Pour être à la hauteur de ces enjeux au sein des secteurs critiques que nous accompagnons, la performance de nos usines ne peut plus être dissociée des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. C'est dans cet esprit que s'inscrit ce premier rapport de durabilité.

Aligné dans une très large mesure avec le référentiel volontaire VSME 1 de l'EFRAG 2, ce rapport présente une volonté forte : structurer dès aujourd'hui une démarche conforme aux meilleurs standards européens, tout en anticipant les exigences de la CSRD 3. Ce choix illustre notre ambition d'aller au-delà des obligations réglementaires, de créer des liens au-delà des câbles et de faire de la transparence un levier de pilotage et de progrès.

L'analyse de double matérialité menée en 2025, conforme aux attentes de la CSRD, a permis d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux clés. Elle met en évidence nos principaux défis environnementaux, intrinsèquement liés à nos activités industrielles — décarbonation, efficacité énergétique, gestion des ressources — ainsi que des attentes sociales fortes, notamment en matière de santé et de sécurité. Elle souligne enfin la nécessité d'une gouvernance rigoureuse, fondée sur l'éthique, la conformité et la sécurité des données.

Afin d'ancrer notre stratégie ESG 4 au cœur de notre stratégie globale, nous avons d'ores et déjà intégré des indicateurs et objectifs extra-financiers dans nos processus décisionnels, notamment au sein de :

- La part variable de rémunération des employés et des dirigeants ;
- Nos prêts bancaires, dont les taux sont indexés sur l'atteinte d'objectifs extra-financiers ;
- La sélection de nos projets, évalués selon des critères environnementaux et sociaux stricts.

Pour Lynxéo, la performance ne se limite pas à l'innovation ou à l'expertise technique. Elle repose aussi sur notre capacité à concilier durabilité et fiabilité dans tout ce que nous entreprenons.

Ancré dans nos territoires mais présent à l'international, Lynxéo accompagne les leaders industriels dans un monde en constante évolution. Notre responsabilité est la suivante : contribuer à une industrie plus durable, plus sûre et plus performante. Cette ambition guide nos actions aujourd'hui et façonnera notre trajectoire demain.



Juan I. Eyzaguirre
Directeur Général - Lynxéo



Jules Tomek
Directeur ESG - Lynxéo

¹ Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs

² European Financial Reporting Advisory Group

³ Corporate sustainability reporting directive

⁴ Environnement, Social et Gouvernance



MESSAGE DE NOS INVESTISSEURS



À la suite de notre entrée au capital de Lynxéo, Latour Capital salue l'engagement ESG déjà solide du Groupe, hérité de son parcours au sein de Nexans. Cette maturité, illustrée par l'obtention rapide de la médaille EcoVadis Bronze et renforcée par l'arrivée de Jules Tömek en tant que Head of ESG, constitue un socle sur lequel nous bâtissons une ambition renforcée, alignée sur les enjeux industriels et réglementaires du secteur.

Notre accompagnement s'articule autour de plusieurs priorités stratégiques, pour lesquelles nous apportons un soutien concret et opérationnel afin d'accélérer la transformation durable de Lynxéo:

- Décarbonation de l'activité, avec la validation interne d'une trajectoire relative aux émissions directes compatible avec les exigences des accords de Paris ;
- Maîtrise de la chaîne de valeur, pour garantir une approche responsable à chaque étape ;
- Santé et sécurité, au cœur de notre engagement envers les collaborateurs ;
- Anticipation de la CSRD, afin de préparer Lynxéo aux nouvelles obligations réglementaires européennes.



Quentin Faulconnier
Directeur ESG et Conformité – Latour Capital



SOMMAIRE

- 2 Edito
- 5 Introduction
- 9 Nos enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance
- 13 Réduire notre impact environnemental
 - Energie et changement climatique
 - Utilisation des ressources et économie circulaire
 - Gestion de l'eau
 - Pollution
 - Biodiversité
- 21 Vivre ensemble
 - Notre collectif : de nos sites à notre chaîne de valeur
 - Formation et développement des compétences
 - Dialogue social
 - Santé et sécurité : une priorité absolue
- 27 Gouvernance et éthique
 - Cadre éthique
 - Achats responsables
 - Confidentialité et cybersécurité
 - Activités et exclusion des indices de référence
- 30 Tableau de correspondance VSME
- 31 Annexes

INTRODUCTION

1.1 QUI SOMMES-NOUS ?

Lynxeo est un groupe industriel mondial spécialisé dans la fabrication de câbles techniques avancés pour les industries critiques.

Issu de la séparation des activités de câbles industriels de Nexans, finalisée en juillet 2025 avec le soutien de Latour Capital, Lynxeo conçoit, fabrique et commercialise des câbles et systèmes de câblage sur mesure pour des environnements exigeants, où les câbles sont mis à l'épreuve de conditions climatiques et d'applications extrêmes : résistance au feu, endurance thermique, contraintes mécaniques, exposition chimique et compatibilité électromagnétique.

Avec environ 2 000 collaborateurs répartis sur 15 sites de production et 4 continents, Lynxeo réalise un chiffre d'affaires de 711 M€ et opère au cœur de secteurs où la fiabilité des câbles est essentielle à la sécurité des personnes et des équipements : automatisation industrielle, aéronautique, médical, éolien, nucléaire, solaire, matériel roulant, infrastructures ferroviaires, transition énergétique et construction navale.

Présent commercialement dans plus de 30 pays, le Groupe s'appuie sur 125 ans d'expertise technique et une conviction forte : l'excellence industrielle et la responsabilité durable sont indissociables.

125

Années d'expertise

711m€

Chiffres d'affaires 2025

>2000

Employés

1

Investisseur majoritaire :
Latour Capital

15

Sites de production sur
4 continents

30+

Pays avec présence
commerciale



1.2 NOS SEGMENTS DE MARCHÉ



Automatisme industriel
MOTIONLINE®



Construction navale
SHIPLINK®



Aéronautique
FILOTEX®



Médical
NEWSENSE®



Matériel roulant
FLAMEX®



Éolien
WINDLINK®



Nucléaire
ENERGEN®



Solaire
ENERGYFLEX®

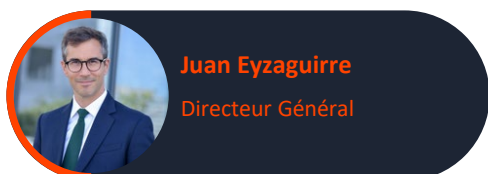
1.3 NOS IMPLANTATIONS

L'empreinte industrielle de Lynxeo couvre l'Europe (71 % des effectifs), l'Asie et l'Amérique du Nord. Le siège de Puteaux et le centre logistique de San Sebastián (Espagne) complètent le réseau mais ne constituent pas des sites de production.



1.4 EQUIPE DE DIRECTION

La gouvernance de Lynxéo s'appuie sur un Comité Exécutif de neuf membres, piloté par Juan Eyzaguirre (Directeur Général). L'équipe de direction réunit les fonctions corporate (finance, juridique, ressources humaines, commercial, stratégie) et les responsables des unités commerciales du Groupe : Automatismes industriels, Aéronautique & Médical, Transport & Energie Europe (T&E Europe), Transport & Energie APAC (T&E APAC), Éolien.



Juan Eyzaguirre
Directeur Général



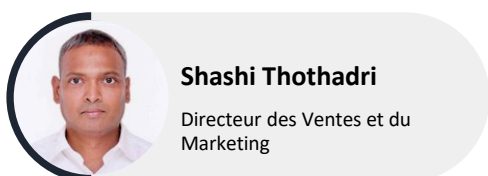
Nicolas Erard
Directeur Financier et Directeur
des Ressources Humaines par
intérim



Daniel Von Wild
Directeur Juridique



Patricia Fornet
VP Opérations industrielles du
Groupe



Shashi Thothadri
Directeur des Ventes et du
Marketing



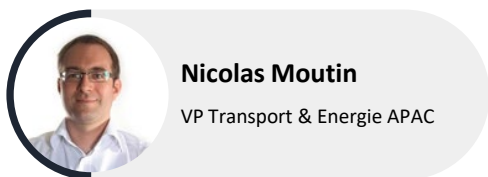
Massimo Fumagalli
VP Automatismes industriels



Laurent Doré
VP Aéronautique & Médical



Jean-Marc Rety
VP Transport & Energie Europe



Nicolas Moutin
VP Transport & Energie APAC



**Notre passion donne vie
aux machines**



**Nous nous engageons à
atteindre l'excellence
industrielle**



**Notre ancrage est
local, mais notre
portée est mondiale**



**Nous créons des liens,
au-delà des câbles**

1.5 BASES DE PRÉPARATION DU RAPPORT

Ce premier rapport ESG marque une étape singulière : celle de la première année de Lynxéo en tant qu'entreprise indépendante. Il ne s'agit pas de repartir de zéro : l'évaluation EcoVadis Bronze obtenue par le Groupe témoigne d'un travail déjà engagé sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ce rapport vient le structurer, le consolider et le rendre visible.

Au-delà de la démarche volontaire, il nous permet d'anticiper les exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), directive européenne de reporting extra-financier à laquelle Lynxéo sera assujéti à horizon 2027 pour une première publication en 2028 et à laquelle nous nous préparons progressivement et méthodiquement dès aujourd'hui.

Mais surtout, ce rapport pose clairement nos actions, nos priorités et nos engagements. C'est un outil de dialogue et d'alignement, pour embarquer collectivement toutes nos parties prenantes dans notre trajectoire de transformation responsable.

À cet effet, le rapport s'appuie sur le standard VSME (Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs), référentiel de durabilité destiné aux PME publié par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) en décembre 2024.

Lynxéo a choisi d'aligner son premier rapport de durabilité avec l'Option B, module de base et module complémentaire, du standard VSME qui couvre les divulgations B1 à B11 et C1 à C9. Le rapport est établi au niveau consolidé, sur l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025, avec des données de référence 2024 et / ou 2019 lorsqu'elles sont disponibles. Un tableau de correspondance VSME complet est disponible en annexe.

NOS ENJEUX ESG

2.1 PILOTAGE ESG

La démarche ESG est pilotée de manière transversale avec une équipe pluridisciplinaire animée par le Directeur ESG de Lynxéo et composée des différents départements impliqués (Commercial, Industrie, Ressources Humaines , Achats, Finances, Juridique, Hygiène-Sécurité-Environnement).

La performance collective des managers et cadres (Short Term Incentives - STI), les engagements bancaires à impact du Groupe (Sustainability Linked Loans - SLL) ainsi que la sélection des projets industriels intègrent des critères ESG.

Pilotage des enjeux environnementaux

Le Directeur ESG de Lynxéo définit la stratégie environnementale du groupe, pilote la consolidation des indicateurs et coordonne les plans d'action en lien avec chaque département.

Il reporte directement au Directeur Financier, membre du Comité Exécutif, ancrant ainsi la démarche au plus haut niveau de gouvernance. La stratégie ESG ainsi que le plan annuel sont validés par le Comité Exécutif et ont été présentés au Conseil d'Administration fin 2025.

Sur le terrain, chaque site dispose d'un responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) dédié, coordonné au niveau régional (Europe et Asie-Pacifique). Les indicateurs de performance extra-financière sont intégrés au reporting mensuel du Comité Exécutif.

Pilotage des sujets sociaux

La dimension sociale est portée par l'équipe Ressources Humaines (RH) corporate, structurée autour des directeurs des Ressources Humaines dans chaque unité commerciale, qui définissent la stratégie globale. Au niveau opérationnel, un Responsable RH par site assure le relais sur le terrain, en proximité avec les équipes de management des sites en renforçant la dimension ancrage territoriale avec des initiatives adaptées aux réalités des sites. Les responsables QHSE intègrent également dans leur périmètre les enjeux de SST (Santé et Sécurité au Travail). Le Directeur Financier assure par ailleurs la fonction de Directeur des Ressources Humaines par intérim.

Pilotage des enjeux de gouvernance

Les enjeux de gouvernance sont gérés par l'équipe Juridique et Conformité, sous la responsabilité du Directeur Juridique, membre du Comité Exécutif.

Cartographie des parties prenantes

L'ESG se trouve au centre d'un réseau reliant les départements internes (Commercial, Industrie, QHSE, RH, Achats, Juridique, Finance et Contrôle Interne), ainsi que les parties prenantes externes : Clients, Fournisseurs, Investisseurs et Législateurs.



2.2 ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Lynxéo a conduit en 2024-2025 une analyse de double matérialité conforme aux principes de la CSRD, croisant matérialité d'impact (inside-out) et matérialité financière (outside-in). Cette démarche, menée en anticipation des obligations réglementaires, vise à identifier et hiérarchiser les IRO (Impacts, Risques et Opportunités) les plus significatifs pour le Groupe et ses parties prenantes.

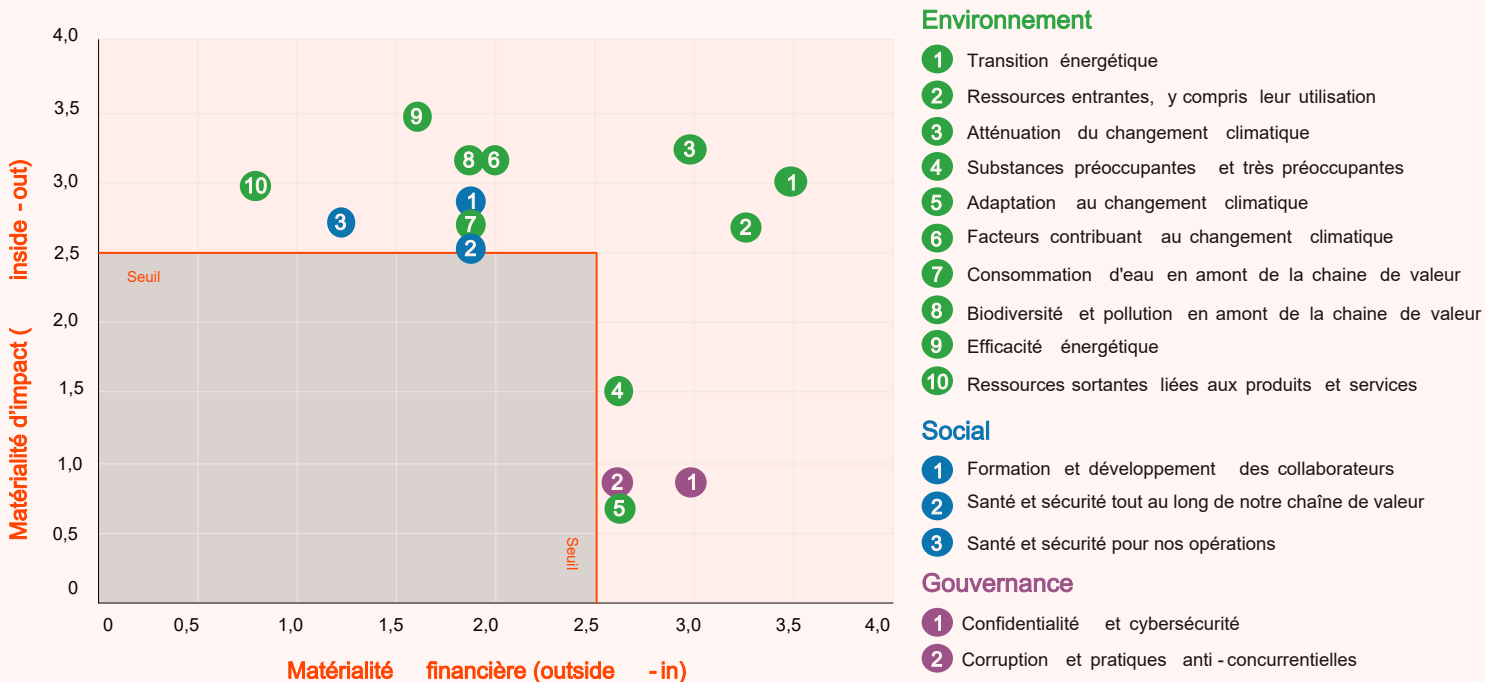
Méthodologie

L'analyse se structure autour d'une cartographie de la chaîne de valeur de Lynxéo, qui a servi de base à l'identification exhaustive des IRO potentiels. Chaque enjeu a ensuite été coté selon deux axes indépendants, sur une échelle de 0 à 4 : sa matérialité d'impact (effets du Groupe sur l'environnement et la société) et sa matérialité financière (risques et opportunités susceptibles d'affecter la performance économique du Groupe).

Un double seuil de matérialité a été défini et fixé à 2,5 sur chacun des deux axes, afin de déterminer les enjeux prioritaires.

Cette cotation s'est appuyée sur la consultation de parties prenantes représentatives de l'écosystème Lynxéo : membres du Comité Exécutif, responsables opérationnels, partenaires financiers et collaborateurs. Des entretiens approfondis ont été menés, complétés par une enquête interne, afin de croiser les perceptions internes et externes.

Matrice de double matérialité de Lynxéo



Enjeux ESG relevant de la CSRD jugés non matériels:

- **Environnement** : Air, Eau, Pollution des sols et des organismes vivants ; Dégradation des habitats ; Prélèvements d'eau ; Impact sur l'état de s espèces ; Déchets
- **Social** : Conditions de travail – chaîne de valeur ; Égalité de traitement et d'opportunités pour tous – chaîne de valeur ; communautés concernées ; sécurité
- **Gouvernance** : Protection des lanceurs d'alerte ; Engagement politique et activités de lobbying ; Gestion des relations avec les fournisseurs, y compris les pratiques de paiement ; Droit de la concurrence

Résultats

Les enjeux les plus matériels sont majoritairement environnementaux, ce qui reflète la nature industrielle des activités du Groupe et l'exposition de sa chaîne de valeur amont :

- Transition énergétique et efficacité énergétique, qui ressortent comme les enjeux les plus significatifs tant sur le plan de l'impact que sur le plan financier
- Atténuation du changement climatique, avec une forte matérialité financière
- Consommation d'eau et pollution en amont de la chaîne de valeur
- Biodiversité amont et flux de ressources (entrants et sortants)

Sur le volet social, deux enjeux franchissent le seuil de matérialité :

- La santé et la sécurité tout au long de la chaîne de valeur, qui constitue l'enjeu social le plus matériel
- La formation et le développement des collaborateurs

En matière de gouvernance, les enjeux matériels identifiés sont :

- La confidentialité et la cybersécurité, compte tenu de la nature des activités du Groupe
- La lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles

Plusieurs enjeux ont par ailleurs été évalués et jugés non matériels au regard des seuils retenus, notamment : la gestion des déchets, les retraits d'eau, la dégradation des habitats, les conditions de travail dans la chaîne de valeur, ou encore la protection des lanceurs d'alerte. Ils feront l'objet d'un suivi dans les exercices suivants.



2.3 STRATÉGIE ESG : TROIS PILIERS

ENVIRONNEMENT

- Réduire notre impact environnemental direct
- Construire une offre éco-responsable tout au long de notre chaîne de valeur

SOCIAL

- Garantir un dialogue social constructif au bénéfice de l'engagement des équipes et des enjeux de transformation du Groupe
- Créer un environnement de travail inclusif et garantir le développement des compétences des collaborateurs
- Promouvoir une culture partagée de santé et sécurité pour Lynxeo et ses partenaires

GOVERNANCE

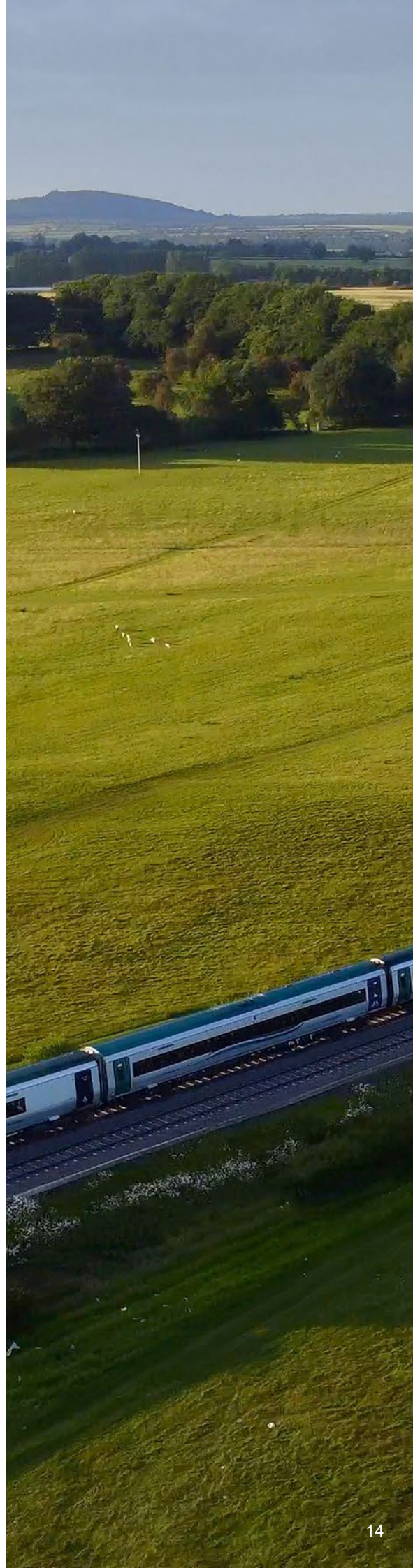
- Intégrer les critères ESG dans notre gouvernance et nos processus de décision
- Garantir la conformité et l'éthique de nos activités

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En tant qu'acteur industriel opérant quinze sites de production à travers le monde, Lynxéo place la maîtrise de son empreinte environnementale au cœur de sa stratégie. La quasi-totalité des sites (93 %) est certifiée ISO 14001, socle d'un système de management environnemental rigoureux piloté par les responsables QHSE de chaque usine.

Cette démarche ne s'arrête pas aux portes des sites : Lynxéo étend sa stratégie environnementale à l'ensemble de sa chaîne de valeur, en amont comme en aval. La politique d'achats responsables et le processus de due diligence fournisseurs, détaillés en section 5.2, en constituent un premier levier.

L'entreprise intègre également des critères ESG dans l'évaluation et la sélection de ses projets, couvrant la nature des projets, leur impact réputationnel, l'empreinte carbone liée aux transports, ainsi que l'engagement ESG de ses clients.



3.1 ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

La fabrication de câble est par nature énergivore : les processus d'extrusion, de tréfilage et de traitement thermique mobilisent des volumes significatifs d'électricité et de gaz naturel. Conscient de cette réalité, Lynxeo a structuré un suivi rigoureux de ses consommations énergétiques sur l'ensemble de ses quinze sites industriels dans le cadre de campagnes de reporting ESG régulières. Cette démarche permet d'identifier les leviers d'optimisation site par site et de prioriser les investissements à plus fort impact.

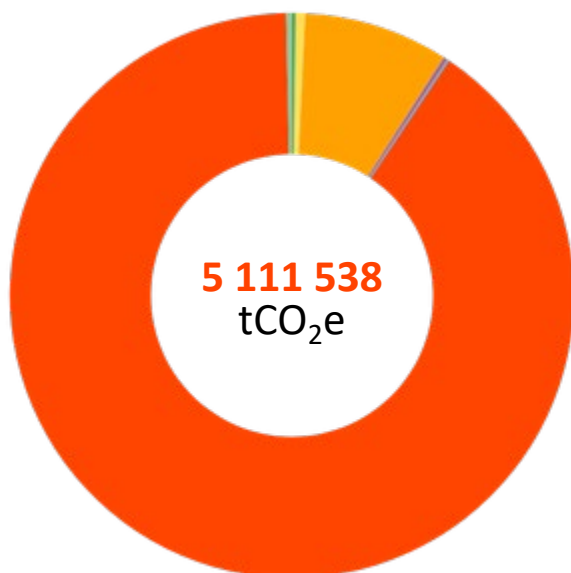
Le Groupe mesure ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble des postes du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol, référentiel international de comptabilisation des émissions carbone), dont le détail est disponible en Annexe II.

Les émissions de Scope 1 (combustion directe) et de Scope 2 (consommations d'électricité) sont consolidées depuis 2019 et intégrées au reporting mensuel du Comité Exécutif. Sur la période 2019-2025, les émissions des Scopes 1 et 2 combinés ont significativement diminué, passant d'environ 48 000 tCO₂e en 2019 à environ 32 000 tCO₂e en 2025 (location-based), soit une réduction d'environ 33% en six ans qui témoigne des efforts engagés sur la maîtrise énergétique des sites.

Ces résultats dépassent largement les objectifs initialement fixés par Lynxeo, avec une cible de réduction de 25,2 % entre 2019 et 2025.

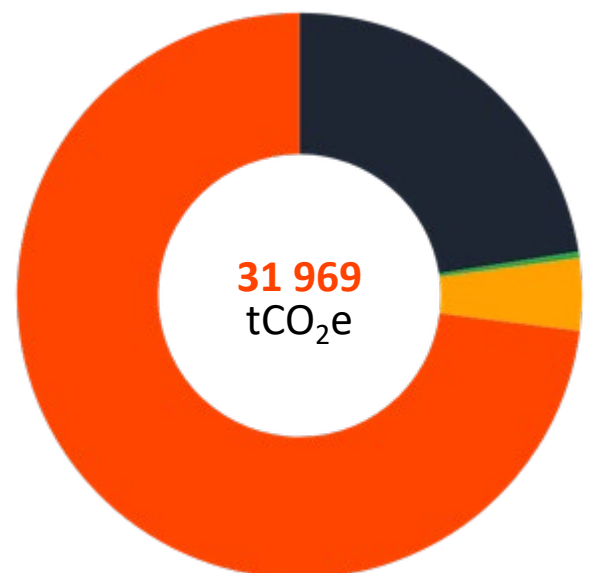
Emissions de GES - Location Based (tCO₂e)

Total des émissions par poste



| | % des émissions totales |
|--|-------------------------|
| ● 3.11 Utilisation des produits vendus | ~90% |
| ● 3.1 Achats de biens et services | ~8% |
| Autres postes | ~2% |

Emissions des scopes 1 & 2 par poste



| | % du total du scope 1 & 2 |
|--|---------------------------|
| ● 1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion | 27,2% |
| ● 1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion | 0,4% |
| ● 1.4 Emissions directes fugitives de GES | 5,0% |
| ● 2.1 Émissions indirectes de GES liées à l'électricité | 67,3% |

Le Scope 3 représente de loin la part la plus significative de l'empreinte carbone du Groupe, avec plus de 5 millions de tCO₂e en 2025. Il est dominé par deux catégories : l'utilisation des produits vendus (poste 3.11 du GHG Protocol) et les achats de biens et services (matières premières telles que le cuivre, l'aluminium et les polymères - poste 3.1).

Lynxéo travaille continuellement à fiabiliser cette mesure et à identifier les leviers de réduction, notamment par le recours accru à des matières recyclées et par le dialogue avec ses fournisseurs stratégiques.

Sur le volet achats de biens et services (poste 3.1 du GHG Protocol), Lynxéo atteint un taux de couverture des données physiques de 90 %, niveau nettement supérieur à la moyenne des entreprises, notamment industrielles. Cette robustesse des données garantit la fiabilité de la mesure et constitue une base solide pour identifier et piloter les leviers de réduction.

S'agissant spécifiquement de l'utilisation des produits vendus (poste 3.11 du GHG Protocol), les émissions associées sont liées aux pertes d'énergie des câbles par effet Joule en phase d'utilisation.

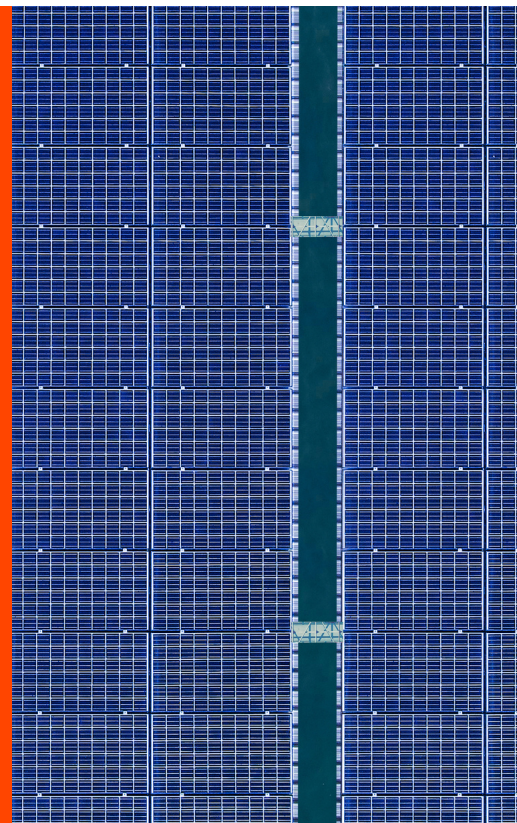
Conformément à la position publiée par [Europacable en décembre 2024](#), ces pertes relèvent de l'indirect de la phase d'utilisation et sont considérées comme optionnelles au titre du GHG Protocol. Lynxéo a néanmoins fait le choix de les intégrer dans sa comptabilisation du Scope 3, par souci de transparence et de complétude. Ce calcul repose sur des hypothèses conservatrices relatives à la durée de vie des produits, à l'intensité du courant et au taux d'utilisation annuel. Lynxéo s'inscrit dans la démarche d'harmonisation sectorielle portée par Europacable, visant à standardiser cette méthodologie à l'échelle de l'industrie du câble.

Les résultats relatifs aux émissions directes s'appuient sur des actions concrètes déjà engagées sur plusieurs sites : remplacement d'équipements et de machines énergivores, switch énergétique vers des combustibles moins émissifs, notamment via la substitution du gaz naturel par de l'électricité sur certaines installations, optimisation des cycles de production pour réduire les consommations en heures creuses, et mise en service de panneaux photovoltaïques sur les sites de Pioltello (Italie) et Suzhou (Chine) en 2025.



PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET DÉCARBONATION

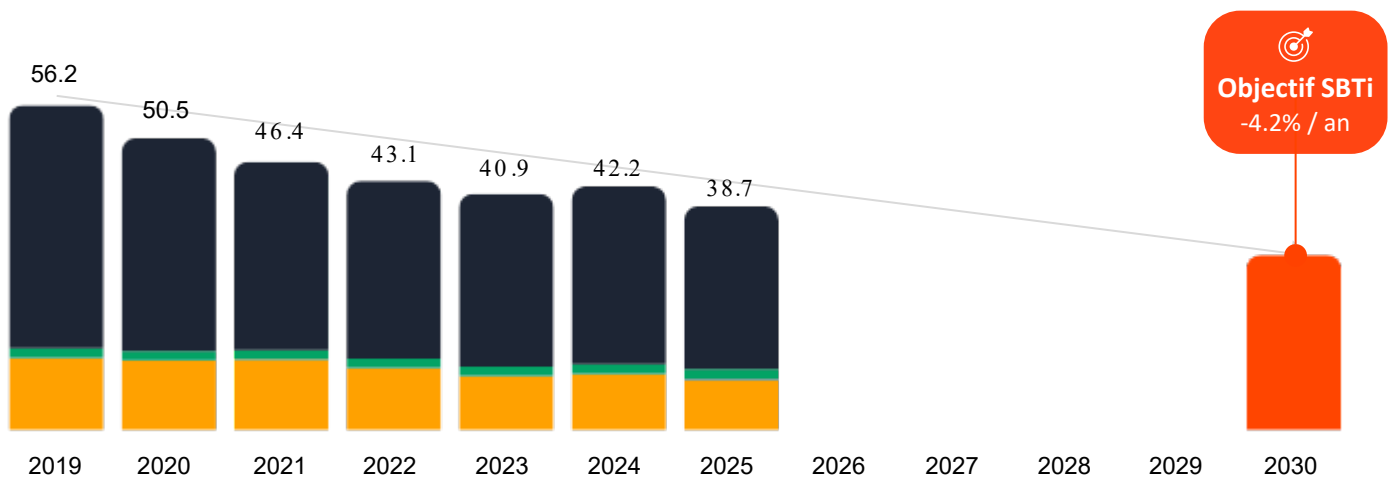
En 2025, Lynxéo a franchi une étape concrète dans sa trajectoire de décarbonation avec la mise en service de panneaux photovoltaïques sur le site de Pioltello (Italie). L'installation, déployée sur 5 toitures couvrant plus de 14 000 m² et regroupant plus de 2000 panneaux solaires, génère environ 1 000 MWh par an, soit une réduction estimée à 600 tonnes de CO₂ évitées chaque année. À l'échelle du site, cette production d'énergie verte doit contribuer à réduire les émissions Scopes 1 et 2 de 20 %. Une démarche similaire a été réalisée sur le site de Suzhou (Chine), confirmant la volonté du Groupe de déployer ce levier à l'échelle internationale.



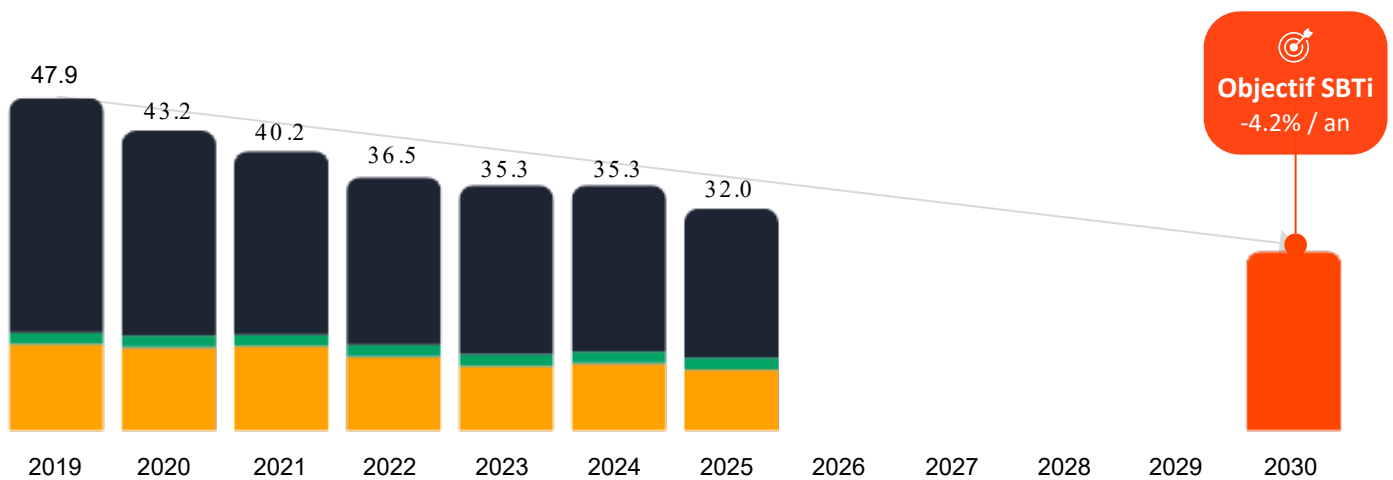
Ces actions s'inscrivent dans une trajectoire de décarbonation structurée, dont l'objectif de réduction des émissions Scopes 1 et 2 en valeur absolue est aligné sur l'Accord de Paris et les critères SBTi (Science Based Targets initiative).

Les leviers permettant d'atteindre cet objectif ont été identifiés et le plan d'investissement (CAPEX) associé a été validé, répondant ainsi aux exigences de la CSRD en matière de planification de la transition climatique.

Trajectoire Scope 1 & 2 (TeqCO2, market-based)



Trajectoire Scope 1 & 2 (TeqCO2, location-based)



- Scope 1.1 Émissions directes de GES issues de la combustion fixe
- Scope 1.2 Émissions directes de GES issues de la combustion mobile
- Scope 1.4 Émissions directes fugitives de GES
- Scope 2.1 Émissions indirectes de GES liées à l'électricité

3.2 UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La fabrication de câbles repose sur des matières premières stratégiques (cuivre, aluminium, polymères), dont l'approvisionnement responsable et le recyclage sont au cœur de la démarche du Groupe. Le cuivre, composant principal des conducteurs, représente le poste de matière première le plus significatif tant en volume qu'en empreinte environnementale. Lynxéo a fait de la circularité un axe structurant de sa stratégie industrielle : les chutes de cuivre issues des processus de fabrication sont systématiquement collectées, triées et réintroduites dans le cycle de production, directement en interne ou via des prestataires spécialisés.

La gestion de l'ensemble des déchets industriels s'inscrit dans cette même logique de circularité. En 2025, le Groupe a généré 5 592 tonnes de déchets, dont 232 tonnes de déchets dangereux (huiles usagées, solvants, résidus de traitement). Le mode de traitement de ces déchets reflète l'ambition circulaire du Groupe : 78 % sont orientés vers le recyclage (4 365 tonnes), 18 % vers l'incinération (1 029 tonnes) et seulement 4 % vers l'enfouissement (199 tonnes) — un taux de mise en décharge particulièrement bas au regard des standards industriels.

Chaque site dispose de procédures de tri, de collecte et d'élimination conformes aux réglementations locales, encadrées par le système de management environnemental certifié ISO 14001. Le Groupe poursuit ses efforts pour augmenter encore cette part de valorisation, en partenariat avec des prestataires spécialisés.

Au-delà de la circularité en production, Lynxéo agit également en amont de sa chaîne de valeur. Le Groupe mène un dialogue structuré et récurrent avec ses fournisseurs de cuivre pour augmenter progressivement la part de cuivre recyclé dans ses approvisionnements. Cette démarche, combinant mécanismes d'incitation et engagements contractuels, a permis d'atteindre un taux de cuivre recyclé de 23,7 % au sein du cuivre acheté par Lynxéo sur le périmètre européen en 2025, calculé sur la base des analyses de cycle de vie (ACV) et des certificats transmis par les fournisseurs.



RECYCLAGE DU CUIVRE

En 2025, Lynxéo a élaboré et déployé une stratégie exhaustive de recyclage systématique de ses chutes de production de cuivre. Cette approche intègre des critères rigoureux, notamment la proximité géographique des partenaires, afin de renforcer une dynamique d'économie circulaire à l'échelle territoriale. En moyenne en 2025, plus de 75% des chutes de cuivre ont été recyclées.

3.3 GESTION DE L'EAU

L'eau intervient dans les processus industriels de Lynxéo principalement pour le refroidissement des extrudeuses et des lignes de tréfilage, ainsi que pour le nettoyage des équipements. Si l'activité de fabrication de câbles n'est pas parmi les plus hydro-intensives de l'industrie, la présence du Groupe dans des géographies variées, dont certaines potentiellement exposées au stress hydrique, impose une vigilance particulière.

Le Groupe assure un suivi annuel de sa consommation d'eau sur l'ensemble de ses sites dans le cadre de sa campagne de reporting ESG, en lien avec son système de management environnemental certifié ISO 14001. En 2025, les prélèvements totaux s'élèvent à 171 637 m³. Cette mesure permet d'identifier les tendances de consommation et de cibler les implantations les plus consommatrices.

La cartographie des sites au regard du stress hydrique a été réalisée dans le cadre du critère DNSH (Do No Significant Harm, principe d'absence de préjudice significatif) de la Taxonomie européenne.

Cette analyse a permis d'identifier deux sites en zones à risques concernant la pollution de l'eau et des sols: Paillart (France) et Viborg (Danemark), qui représentent ensemble 1,4% des consommations d'eau du Groupe. Pour chacun de ces sites, des plans d'atténuation du risque de pollution hydrique ont été mis en place et font l'objet d'un suivi régulier.

Des initiatives locales de réduction sont par ailleurs en cours, notamment le recyclage des eaux de refroidissement en circuit fermé sur plusieurs sites européens.

CHIFFRES CLÉS

171 637 m³ consommés en 2025

100% des sites de production intégrés dans la cartographie du stress hydrique (WRI Aqueduct)



3.4 POLLUTION

Les activités industrielles de Lynxéo, comme l'extrusion, le tréfilage ou le traitement de surface, génèrent des émissions atmosphériques dont la maîtrise fait l'objet d'un suivi rigoureux. Les émissions liées aux processus d'extrusion (composés organiques volatils, particules) sont surveillées et maîtrisées par des dispositifs de filtration et d'aspiration conformes aux arrêtés préfectoraux et aux réglementations applicables.

L'éco-conception est progressivement intégrée dans les nouveaux développements produits. Le Groupe explore des formulations de polymères à moindre impact, des réductions d'épaisseur d'isolant lorsque les normes le permettent, et des alternatives aux substances les plus préoccupantes.

3.5 BIODIVERSITÉ

L'enjeu de biodiversité est principalement lié aux impacts indirects dans la chaîne de valeur amont, du fait de l'extraction et de la transformation des matières premières, cuivre et aluminium en premier lieu. Ces activités extractives, réalisées par les fournisseurs du Groupe, peuvent avoir des conséquences sur les écosystèmes locaux (déforestation, pollution des sols et des eaux, perturbation de la faune). C'est l'une des raisons pour lesquelles la politique d'achats responsables de Lynxéo intègre des critères environnementaux détaillés dans la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs.

Au niveau de ses propres sites, Lynxéo opère dans des zones industrielles établies et déjà artificialisées.

Chaque site dispose d'un inventaire des substances réglementées et assure la conformité aux réglementations REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals, la réglementation européenne sur les substances chimiques) et RoHS (Restriction of Hazardous Substances, la directive européenne sur les substances dangereuses dans les équipements électriques). Des analyses de cycle de vie (ACV) ont été réalisées sur certains produits, posant les bases d'une démarche d'éco-conception plus systématique dans les prochains exercices.

L'évaluation de la proximité des quinze usines de Lynxéo avec des zones protégées ou sensibles à la biodiversité (Natura 2000, zones humides, corridors écologiques) a été réalisée dans le cadre du calcul de la Taxonomie européenne (critère DNSH pour Do No Significant Harm). Cette analyse a permis d'identifier deux sites en zones à risques en France, Andrézieux et Mehun, tous deux situés à moins de 500 mètres d'une zone sensible à la biodiversité. Pour chacun de ces sites, des plans de mitigation ont été mis en place et font l'objet d'un suivi régulier, selon la même approche que celle déployée pour la gestion du risque hydrique.

VIVRE ENSEMBLE

Chez Lynxéo, l'activité industrielle repose directement sur le savoir-faire des équipes, ce qui en fait un enjeu central pour l'entreprise. Avec environ 2 000 collaborateurs présents dans une dizaine de pays, le Groupe s'appuie sur une organisation ancrée dans les réalités locales. Lynxéo veille à agir en proximité et en collaboration avec les collectivités territoriales et soutenir le tissu associatif (œuvres caritatives, associations favorisant l'emploi des femmes et personnes en situation de handicap).

Dans ce contexte, plusieurs priorités structurent sa politique sociale : le développement et la transmission des compétences, indispensables à la continuité des opérations industrielles ; la santé et la sécurité au travail, compte tenu des contraintes liées aux activités de production et au contexte de transformation; et un dialogue social de proximité, permettant d'adapter les pratiques aux contextes locaux tout en assurant une cohérence globale.



4.1 NOTRE COLLECTIF : DE NOS SITES À NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

L'Europe constitue le cœur du collectif de Lynxéo, avec 71% des effectifs, la France, l'Allemagne et l'Italie représentant les principales implantations. L'Asie-Pacifique regroupe 25% des collaborateurs, tandis que l'Afrique représente 3% des effectifs du groupe. La répartition entre fonctions directes (opérateurs de production, 53 %) et indirectes (fonctions support et management, 47 %) reflète le profil résolument industriel du Groupe.

L'organisation de Lynxéo est volontairement décentralisée par métier. En 2024, le Groupe a restructuré son fonctionnement en passant de plateformes géographiques héritées de Nexans à des unités commerciales organisées par métier, créant plus de lisibilité stratégique et de synergies opérationnelles entre sites. Un site confronté à un besoin de capacité peut ainsi s'appuyer sur un autre site du même métier, y compris sur un autre continent.

La dynamique des effectifs est saine : 155 recrutements en CDI ont été réalisés en 2025, pour 122 départs. Le taux de rotation global s'établit à 10,1 % en fin d'année, en amélioration constante sur la période.

Le taux d'attrition volontaire, indicateur clé de l'engagement et du bien-être des collaborateurs, atteint en moyenne en 2025 2,6%, une progression nette par rapport à la moyenne des 3 dernières années (2,72%).

Diversité et inclusion

En matière de diversité, Lynxéo suit annuellement l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes et met en œuvre des plans d'amélioration lorsque nécessaire.

Les résultats 2025 sont encourageants : l'index atteint 88/100 en France, contre

75/100 en 2024, soit une progression de 13 points en un an.

La part des femmes aux postes de management a progressé de 12 points depuis 5 ans atteignant plus de 30% en 2025. Un programme de formation e-learning dédié à la diversité et à l'inclusion est en cours de déploiement à l'échelle du Groupe.

L'engagement de Lynxéo en matière d'emploi des jeunes dans le cadre de contrats d'alternance est également un axe fort de diversification des profils. Cette politique d'emploi permet de former des jeunes aux métiers techniques du Groupe et préparer la relève en vue de rééquilibrer la pyramide des âges.

Rémunération

La méthode de classification Mercer, héritée de Nexans, structure le référentiel de rémunération des cadres. Par ailleurs, les systèmes de classification des emplois des salariés non-cadres sont majoritairement cadrés par les statuts et conventions collectives des pays (ex: Convention de la Métallurgie en France, IG Metall en Allemagne). Le Groupe prépare activement sa mise en conformité avec la directive européenne sur la transparence salariale. À ce stade, l'écart de rémunération horaire non ajusté entre femmes et hommes est quasi nul : 20,11 €/h pour les femmes contre 20,04 €/h pour les hommes à l'échelle du Groupe.

Chaque année, les entités du Groupe mènent une campagne de révision des salaires pour l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

Droits de l'Homme

Au-delà de ses effectifs en propre, Lynxeo porte une attention particulière au respect des droits humains dans l'ensemble de sa chaîne de valeur, vigilant à l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe dispose d'une Charte des Droits de l'Homme et d'un Code d'Éthique couvrant explicitement le travail forcé, le travail des enfants, la traite des êtres humains et la lutte contre la discrimination.

Ces documents s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs et sont intégrés aux exigences envers les fournisseurs dans le cadre de la politique d'achats responsables.

4.2 FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans un contexte de rareté des compétences techniques industrielles, la formation et le transfert de savoir-faire constituent un levier stratégique pour Lynxeo. Le Groupe investit dans la montée en compétences de ses collaborateurs à travers des programmes structurés autour de six orientations : renforcer les compétences métiers, accompagner la transformation digitale, développer la culture sécurité, renforcer les compétences managériales, assurer le transfert de savoir-faire et poursuivre l'alternance.

En 2025, le Groupe a dispensé 15 157 heures de formation à l'échelle mondiale, bénéficiant à 1 045 collaborateurs.

L'initiative phare de 2025 est le déploiement d'une plateforme e-learning à l'échelle du Groupe. Cette plateforme répond à un enjeu critique : la captation et la pérennisation des compétences techniques détenues par des collaborateurs expérimentés, dont certains approchent de la retraite.

En digitalisant ces savoirs, Lynxeo les rend accessibles au plus grand nombre, y compris aux collaborateurs de production qui ne disposent pas d'un poste informatique individuel. Un programme pilote est en cours de réflexion pour être lancé en Allemagne, avec une salle informatique dédiée sur site et l'aménagement de temps de formation sur les temps de production.

La plateforme est multi-pays et multi-langue, couvrant l'ensemble des implantations du Groupe, y compris l'Asie. Les sites asiatiques, qui partagent les mêmes métiers que l'Europe, ont réalisé un mapping de compétences dont bénéficient les sites européens — illustration concrète de l'approche « ancrage local, impact global » qui caractérise Lynxeo.

4.3 DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social est un axe prioritaire de la politique RH de Lynxeo. Le Groupe y consacre des ressources significatives, notamment sur les sujets de négociation et d'animation des instances représentatives, reflet de l'engagement de l'entreprise dans la construction de son identité sociale propre après la sortie du groupe Nexans. Au total, 90 accords collectifs sont en vigueur à l'échelle mondiale — 63 en Allemagne, 19 en France, 4 au Maroc, 2 en Corée, et 1 en Espagne et en Italie respectivement — témoignant de la richesse du dialogue social dans chaque pays d'implantation.

En 2025, Lynxeo a engagé les négociations en vue de la création d'un comité d'entreprise européen, avec trois réunions tenues au premier semestre.

Le Groupe a choisi d'inclure volontairement les représentants d'entités qui se situaient sous les seuils d'obligation légale (Danemark, Espagne, Pologne), signal fort d'une volonté de donner voix à l'ensemble des implantations, au-delà des seules obligations réglementaires.

Au niveau local, chaque pays dispose de ses propres instances : CSE-C et CSE de site en France avec six accords d'entreprise signés, Betriebsrat en Allemagne, accords collectifs en Italie, cadre réglementaire local en Pologne avec un fort ancrage territorial et des partenariats avec des écoles.



4.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Chez Lynxéo, la sécurité est une priorité absolue et un engagement collectif.

Au-delà du respect des exigences réglementaires, le Groupe s'attache à développer une culture de sécurité durable, fondée sur la prévention, l'accompagnement, la responsabilisation et l'exemplarité.

Dans un environnement industriel où les risques liés aux machines et aux procédés de fabrication sont significatifs, cette ambition se traduit par une démarche structurée, agissant à la fois sur l'amélioration continue des conditions de travail et sur l'évolution des comportements.

En 2025, le Groupe a enregistré 29 accidents du travail (dont 18 avec arrêt et 11 sans arrêt), correspondant à un taux de fréquence FR1¹ de 5,14 et FR2² de 8,32.

Aucun accident mortel n'a été recensé sur l'exercice.

Afin de structurer cette démarche et d'inscrire durablement la sécurité au cœur de ses opérations, Lynxéo a défini un cadre d'action global reposant sur trois piliers complémentaires.

Suivis mensuellement au plus haut niveau de l'organisation, ces piliers permettent de piloter la performance sécurité, de diffuser les meilleures pratiques et de garantir une amélioration continue à l'échelle de l'ensemble du Groupe.

Pilier 1 Éliminer les risques

Le Groupe s'appuie sur un système structuré de remontée et d'analyse de situations et d'incidents fondé sur la

pyramide de Bird, permettant d'identifier de manière exhaustive les dangers liés aux activités.

Ces analyses conduisent à la mise en œuvre de mesures concrètes de suppression ou de réduction des risques. Les actions relatives aux risques majeurs sont déployées sur l'ensemble des sites, garantissant un partage d'expérience global et une amélioration continue à l'échelle du Groupe.

Pilier 2 Garantir des standards sans compromis

Lynxéo déploie des standards de sécurité couvrant l'ensemble de ses opérations. Parmi les dispositifs clés figurent :

- les 15 Règles d'Or, qui encadrent les situations à risque récurrentes (consignation LOTO, travail en hauteur, gestion des organes en rotation, conduite de chariots élévateurs, port des EPI),
- les Job Safety Analyses (JSA), appliquées aux activités de production,
- les procédures TAKE-5, utilisées notamment pour les opérations de maintenance et les activités non routinières.

Ces standards font l'objet d'évaluations régulières, avec des indicateurs de conformité suivis au niveau de chaque site.

Ce pilier intègre également la conformité aux réglementations applicables, notamment la directive 2006/42/CE relative à la sécurité des machines.

¹ Nombre d'accidents avec arrêt de travail × 1 000 000 / heures travaillées

² Nombre d'accidents enregistrables, avec ou sans arrêt de travail × 1 000 000 / heures travaillées

Pilier 3 Engager durablement les collaborateurs

Convaincu que la sécurité repose aussi sur les comportements humains, Lynxéo a développé un dispositif interne d'évaluation de la maturité sécurité de ses sites.

Cet outil permet de positionner chaque entité sur la courbe de Bradley et d'adapter les actions de formation, de sensibilisation et de management en conséquence.

Des espaces dédiés à la formation pratique, tels que les DOJO sécurité, ont été déployés sur plusieurs sites industriels. Certaines implantations, notamment en Corée, intègrent des technologies innovantes comme la réalité virtuelle pour renforcer l'efficacité des apprentissages.

Par ailleurs, les Règles qui Sauvent viennent compléter le dispositif en précisant les comportements attendus de chaque collaborateur, contribuant ainsi à ancrer une culture sécurité forte et partagée.

Les résultats obtenus illustrent l'efficacité de cette approche globale. À titre d'exemple, le site d'Andrézieux a réduit son taux de fréquence des accidents de 70 à 4 en un an. Le site de Paillart a, quant à lui, atteint 1 750 jours sans accident du travail avec arrêt à fin décembre 2025.

Enfin, chaque site organise annuellement une journée dédiée à la sécurité (Safety Day), mobilisant l'ensemble des équipes autour de thématiques spécifiques et renforçant l'engagement collectif.



GOUVERNANCE : AGIR AVEC INTEGRITÉ

5.1 CADRE ÉTHIQUE

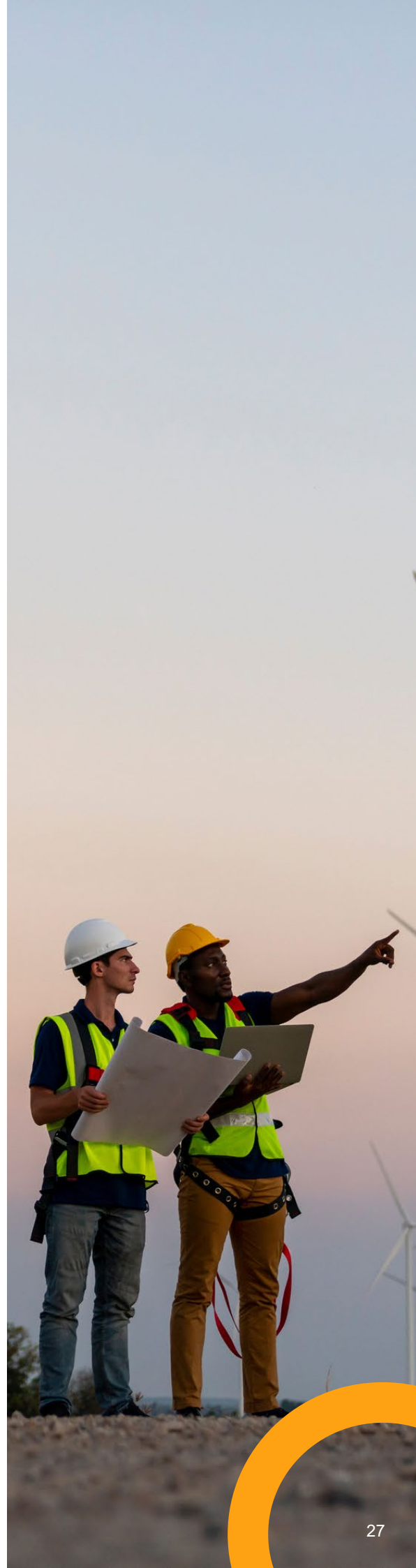
L'intégrité et l'éthique des affaires constituent des piliers non négociables pour Lynxéo. Le cadre éthique du Groupe repose sur le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires (dernière mise à jour en octobre 2025) comme document fondateur, couvrant notamment la lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentiels, les contrôles des exportations et les sanctions, les conflits d'intérêts, la protection et l'intégrité des données. Un chapitre important est consacré à la Charte des Droits de l'Homme couvrant douze domaines, de l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé à la diversité et l'inclusion.

L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une formation au moins annuelle (et obligatoire pour les collaborateurs cadres) en matière de conformité anticorruption, de droit de la concurrence, du contrôle des exportations et des sanctions internationales.

Un dispositif d'alerte confidentiel géré par un prestataire externe est accessible via la plateforme [Speak Up](#), garantissant l'anonymat des signalants conformément à la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte.

En 2025, trois alertes ont été reçues et traitées via ce dispositif. Les trois cas ont été traités dans les délais prévus par la Politique d'Investigations Internes. Aucune condamnation pour corruption et aucune amende liée à des violations des lois anti-corruption n'ont été prononcées à l'encontre du Groupe sur l'exercice.

L'utilisation des dispositifs d'alerte, dont la plateforme Speak Up sont activement encouragés via de nombreuses campagnes de communication ainsi qu'une compliance week dédiée.



5.2 ACHATS RESPONSABLES

Bien que non assujetti au devoir de vigilance ni aux obligations de la future directive CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) mais conscient de l'impact de sa chaîne de valeur sur les enjeux sociaux et environnementaux, Lynxeo a fait le choix de définir une politique ambitieuse de maîtrise des risques ESG de ses fournisseurs. Cette démarche volontaire porte une attention particulière aux matières premières stratégiques, notamment le cuivre et l'aluminium, dont l'extraction peut être associée à des risques significatifs dans les zones d'approvisionnement.

Le Groupe dispose d'une politique d'achats responsables formalisée et d'une charte fournisseurs, intégrant des critères ESG dans la sélection et l'évaluation de ses partenaires. Un outil d'évaluation interne permet d'apprécier la maturité RSE des fournisseurs sur la base de leur pays d'activité, de leur secteur d'activité et d'une analyse des controverses les concernant. Dans la continuité de cette démarche, une campagne de signature a été lancée début 2026 auprès de l'ensemble des fournisseurs, ciblant en priorité ceux à haut risque, ces derniers faisant par ailleurs l'objet d'un questionnaire d'analyse des risques complémentaire.

Au cours de l'exercice, aucun incident confirmé en matière de travail des enfants, de travail forcé, de traite des êtres humains ou de discrimination n'a été porté à la connaissance du Groupe, que ce soit au sein de sa main-d'œuvre propre ou dans sa chaîne de valeur.

S'agissant spécifiquement des minerais de conflit, Lynxeo assure une due diligence via les outils CMRT (Conflict Minerals Reporting Template) et EMRT (Extended Minerals Reporting Template) alignés avec le RMI (Responsible Mining Initiative), avec un taux de couverture de plus de 75 % sur le périmètre européen en 2025, en progression constante. Cette démarche qui couvre ses approvisionnements en cuivre, étain, nickel et mica vise à garantir que les matières premières utilisées ne contribuent pas au financement de conflits armés ou à des violations des droits humains dans les zones d'extraction.



CHIFFRES CLÉS

78% des chutes de cuivre de production recyclées

> 75% de taux de couverture de nos fournisseurs dans le cadre des due diligences conduites sur nos matières premières critiques

5.3 CONFIDENTIALITÉ ET CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité et la protection des données constituent l'enjeu de gouvernance le plus matériel pour Lynxéo, ce qui se traduit par des investissements concrets et une organisation dédiée. En 2025, le Groupe a investi des montants substantiels en matière de cybersécurité, avec une montée en puissance significative planifiée pour 2026. Une équipe de 7 personnes (incluant le Chief Information Security Officer) pilote ce dispositif.

La sensibilisation des collaborateurs est un pilier essentiel de la sécurité des systèmes d'information. Chaque collaborateur bénéficie ainsi de nombreuses sessions de formation via 3 modules e-learning dédiés, complétées par des campagnes de simulation de phishing déployées tout au long de l'année.

Ce dispositif garantit un niveau de vigilance élevé à tous les niveaux de l'organisation. En 2025, aucune violation externe de données n'a été détectée. Deux tentatives d'exfiltration interne non autorisées ont été identifiées et traitées en 2025, illustrant l'efficacité des dispositifs de surveillance en place.

La politique de protection des données personnelles est intégrée à la Charte des Droits de l'Homme du Groupe. Un DPO (Data Protection Officer - Délégué à la Protection des Données) a été nommé. La mise à jour de la politique de cybersécurité, héritée de Nexans, est en cours de finalisation pour un déploiement Lynxéo en 2026.

5.4 ACTIVITÉS ET EXCLUSION DES INDICES DE RÉFÉRENCE

L'intégralité du chiffre d'affaires de Lynxéo provient de la fabrication et de la commercialisation de câbles techniques industriels. Le Groupe n'est actif dans aucun des secteurs soumis à exclusion des indices de

référence de l'Union européenne : armes controversées, tabac, combustibles fossiles ou production chimique au sens du règlement EU 2020/1818.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE VSME

Le tableau ci-dessous établit la correspondance entre chaque disclosure de la norme VSME et les sections du présent rapport. L'ensemble des disclosures B1 à B11 et C1 à C9 est couvert.

| Code | Disclosure VSME | Section(s) | Statut |
|------|---|------------------------|--------------------------|
| B1 | Bases de préparation | §1.1, §1.4 | Conforme |
| B2 | Pratiques, politiques et initiatives | §2.1, §2.3, §5.1 | Conforme |
| B3 | Énergie et émissions de GES | §3.1, Annexe | Conforme |
| B4 | Pollution de l'air, de l'eau et des sols | §3.4, Annexe | Partiel |
| B5 | Biodiversité | §3.5, Annexe | Partiel |
| B6 | Eau | §3.3, Annexe | Conforme |
| B7 | Ressources, économie circulaire, déchets | §3.2, Annexe | Conforme |
| B8 | Effectifs – caractéristiques générales | §4.1, Annexe | Conforme |
| B9 | Santé et sécurité au travail | §4.4, Annexe | Conforme |
| B10 | Rémunération, négociation collective, formation | §4.2, §4.3, Annexe | Conforme |
| B11 | Corruption et amendes | §5.1 | Conforme |
| C1 | Stratégie, modèle d'affaires et durabilité | §1.1, §1.3, §2.3 | Conforme |
| C2 | Pratiques, politiques et initiatives (détail) | §2.1, §2.2, §2.3, §4.4 | Conforme |
| C3 | Objectifs de réduction GES et plan de transition | §3.1 | Conforme sur Scope 1 & 2 |
| C4 | Risques climatiques | - | Non traité |
| C5 | Caractéristiques complémentaires des effectifs | §4.1, Annexe | Conforme |
| C6 | Droits humains – politiques et processus | §4.1, §5.1, §5.2 | Conforme |
| C7 | Incidents graves dans la chaîne de valeur | §4.1, §5.1, §5.2 | Conforme |
| C8 | Revenus de secteurs sensibles et exclusion des indices UE | §5.4 | Conforme |
| C9 | Diversité de genre dans la gouvernance | §1.4, Annexe | Partiel |

« Conforme » indique que l'exigence de divulgation est traitée. « Partiel » signale que certaines données sont en cours de finalisation. « Non traité » indique que l'analyse sera réalisée lors de prochains exercices.

ANNEXE I — TABLEAU DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (1/3)

Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des indicateurs de performance extra-financière de Lynxéo. Les données sont issues des systèmes de gestion internes et de la campagne annuelle de reporting ESG.

| Thématique | Indicateur | Unité | 2024(réf.) | 2025 | VSME |
|----------------|---|-----------------------|------------|--------------|------|
| Énergie | Consommation d'énergie totale | MWh | 119 318 | 113 747 | B3 |
| Énergie | Dont électricité | MWh | 73 427 | 71 870 | B3 |
| Énergie | Dont gaz naturel | MWh | 43 570 | 39 690 | B3 |
| GES | Émissions Scope 1 | tCO ₂ e | 11 353 | 10 448 | B3 |
| GES | Émissions Scope 2 (location-based) | tCO ₂ e | 23 959 | 21 521 | B3 |
| GES | Émissions Scope 3 total | tCO ₂ e | 5 178 336 | 5 079 570 | B3 |
| GES | Intensité GES / CA | tCO ₂ e/k€ | 7,31 | 7,18 | B3 |
| Eau | Prélèvement total d'eau | m ³ | - | 171 637 | B6 |
| Eau | Prélèvement en zone à risque concernant la pollution de l'eau et des sols | m ³ | - | 2 403 | B6 |
| Déchets | Déchets dangereux | tonnes | - | 232 | B7 |
| Déchets | Déchets non dangereux | tonnes | - | 5 360 | B7 |
| Déchets | Déchets recyclés | tonnes | - | 4 365 | B7 |
| Ressources | Recyclage du cuivre (production) | % | - | 78% | B7 |
| Ressources | Couverture due diligence EMRT (Europe) - Cuivre | % | - | 76% | B7 |
| Ressources | Couverture due diligence EMRT (Europe) - Mica | % | - | 100% | B7 |
| Ressources | Couverture due diligence EMRT (Europe) - Nickel | % | - | 78% | B7 |
| Ressources | Couverture due diligence EMRT (Europe) - Tin | % | - | 100% | B7 |
| Certifications | Sites certifiés ISO 14001 | % | - | 93 % (14/15) | B2 |
| Biodiversité | Sites en zone sensible biodiversité | # | 2 | 2 | B5 |

ANNEXE I — TABLEAU DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (2/3)

Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des indicateurs de performance extra-financière de Lynxéo. Les données sont issues des systèmes de gestion internes et de la campagne annuelle de reporting ESG.

| Thématique | Indicateur | Unité | 2024(réf.) | 2025 | VSME |
|-----------------|---|-------|------------|--------|-------|
| Effectifs | Effectif (Groupe) | # | 2 006 | 2 056 | B8 |
| Effectifs | Part de femmes (Groupe) | % | 23 | 24 | B8/C5 |
| Effectifs | Index égalité F/H (France) | Pts | 75/100 | 88/100 | C5 |
| Effectifs | Taux d'absentéisme (Groupe) | % | 3,57 | 3,90 | B8 |
| Effectifs | Taux de rotation (Groupe) | % | 11,47 | 10,79 | B8 |
| Effectifs | Employés permanents (Groupe) | # | 1 774 | 1 804 | B8 |
| Effectifs | Employés non permanents (Groupe) | # | 232 | 252 | B8 |
| Effectifs | Embauches CDI (Groupe) | # | 126 | 155 | B8 |
| Effectifs | Départs (Groupe) | # | 125 | 122 | B8 |
| Effectifs | Démissions (Groupe) | # | 27 | 33 | B8 |
| Formation | Heures de formation (global) | h | - | 15 157 | B10 |
| Formation | Apprentis (France) | # | 36 | 46 | B10 |
| Dialogue social | Accords collectifs collective (France) | # | 8 | 4 | B10 |
| Dialogue social | Couverture convention collective (France) | % | 100 | 100 | B10 |
| Dialogue social | Réunions de négociation du comité d'entreprise européen | # | 3 | 3 | B10 |

ANNEXE I — TABLEAU DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (3/3)

Le tableau ci-dessous rassemble l'ensemble des indicateurs de performance extra-financière de Lynxéo. Les données sont issues des systèmes de gestion internes et de la campagne annuelle de reporting ESG.

| Thématique | Indicateur | Unité | 2024(réf.) | 2025 | VSME |
|-----------------|---|-------|------------|------------------------|------|
| Sécurité | Heures travaillées (Groupe) | h | 3 383 238 | 3 561 201 | B9 |
| Sécurité | Accidents du travail (Groupe) | # | 27 | 29 | B9 |
| Sécurité | Jours perdus (Groupe) | Days | 511 | 691 | B9 |
| Sécurité | Taux de fréquence FR1 (Groupe) | Ratio | 4,48 | 5,14 | B9 |
| Sécurité | Taux de fréquence FR2 (Groupe) | Ratio | 8,63 | 8,32 | B9 |
| Sécurité | AT avec arrêt (Groupe) | # | 14 | 18 | B9 |
| Sécurité | Décès liés au travail (Groupe) | # | 0 | 0 | B9 |
| Rémunération | Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (Groupe) | €/h | - | H: 20,04 / F: 20,11 | B9 |
| Rémunération | Respect du salaire minimum | | Oui | Oui | B10 |
| Anti-corruption | Condammations pour corruption | # | 0 | 0 | B10 |
| Anti-corruption | Amendes anti-corruption | € | 0 | 0 | B11 |
| Cybersécurité | Incidents / violations de données | # | 0 | 2 | B2 |

ANNEXE II — ÉMISSIONS DE GES 2019-2025

Toutes les données d'émissions de GES sont exprimées en tCO₂e. Les totaux des émissions de Scope 3 ainsi que les émissions totales sont exprimées à la fois en incluant et en excluant les émissions de la catégorie 3.11.

| Scope | Category Name | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | % 2025 vs. 2019 | % 2025 vs 2024 | |
|--|--|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------|-----------|
| Émissions GES du Scope 1 (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| 1 | 1.1 Émissions directes des sources fixes de combustion | 12 422 | 11 946 | 12 123 | 10 635 | 9 246 | 9 638 | 8 709 | -30% | -10% | |
| | 1.2 Émissions directes des sources mobiles de combustion | 95 | 92 | 99 | 98 | 99 | 111 | 135 | 42% | 21% | |
| | 1.4 Émissions directes fugitives | 1 604 | 1 604 | 1 604 | 1 604 | 1 604 | 1 604 | 1 604 | 0% | 0% | |
| Émissions GES du Scope 2 (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| 2 | 2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (market-based) | 42 098 | 36 832 | 32 599 | 30 715 | 29 911 | 30 799 | 28 231 | -33% | -8% | |
| | 2.1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité (location-based) | 33 819 | 29 541 | 26 415 | 24 187 | 24 364 | 23 959 | 21 521 | -36% | -10% | |
| Total des émissions des scopes 1 et 2 (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| Scope 1 & 2 (market-based) | | 56 218 | 50 474 | 46 425 | 43 052 | 40 860 | 42 152 | 38 679 | -31% | -8% | |
| Scope 1 & 2 (location-based) | | 47 939 | 43 183 | 40 241 | 36 524 | 35 313 | 35 311 | 31 969 | -33% | -9% | |
| Émissions GES du Scope 3 (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| 3 | 3.1 Achats de biens et de services | 628 508 | 643 189 | 514 380 | 454 080 | 429 639 | 396 568 | 424 595 | -32% | 7% | |
| | 3.2 Immobilisations de biens | 2 274 | 1 643 | 1 275 | 964 | 1 413 | 2 682 | 1 758 | -23% | -34% | |
| | 3.3 Activités liées au carburant et à l'énergie (hors scopes 1 et 2) | 9 082 | 8 061 | 8 418 | 7 741 | 8 943 | 7 668 | 6 869 | -24% | -10% | |
| | 3.4 Transport et distribution amont | 4 068 | 3 566 | 4 892 | 20 272 | 2 864 | 2 432 | 2 462 | -39% | 1% | |
| | 3.5 Déchets générés par les activités de l'entreprise | 3 343 | 3 034 | 3 427 | 3 378 | 3 598 | 3 625 | 3 637 | 9% | 0% | |
| | 3.6 Déplacements professionnels | 365 | 362 | 352 | 336 | 337 | 370 | 515 | 41% | 39% | |
| | 3.7 Déplacements domicile-travail | 1 098 | 1 088 | 1 076 | 1 031 | 1 057 | 1 091 | 1 124 | 2% | 3% | |
| | 3.9 Transport et distribution aval | 1 210 | 1 147 | 1 107 | 924 | 981 | 931 | 1 107 | -9% | 19% | |
| | Total des émissions du Scope 3 amont (tCO₂e) | | 649 948 | 662 090 | 534 926 | 488 727 | 448 831 | 415 368 | 442 067 | -32% | 6% |
| | 3.12 Fin de vie des produits vendus | 25 288 | 13 078 | 11 740 | 10 314 | 18 154 | 17 441 | 17 012 | -33% | -2% | |
| | Total des émissions du scope 3 hors utilisation des produits vendus (tCO ₂ e) | | 675 235 | 675 169 | 546 666 | 499 041 | 466 986 | 432 809 | 459 078 | -32% | 6% |
| 3.11 Utilisation des produits vendus | 11 429 430 | 7 937 140 | 6 859 794 | 5 525 487 | 5 229 366 | 4 745 528 | 4 620 491 | -60% | -3% | | |
| Émissions totales du scope 3 (incluant l'utilisation des produits vendus - tCO ₂ e) | | 12 104 665 | 8 612 308 | 7 406 460 | 6 024 528 | 5 696 352 | 5 178 336 | 5 079 570 | -58% | -2% | |
| Total des émissions de GES hors utilisation des produits vendus (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| Total des émissions de GES (market-based) | | 731 454 | 725 643 | 593 091 | 542 093 | 507 846 | 474 961 | 497 758 | -32% | 5% | |
| Total des émissions de GES (location-based) | | 723 175 | 718 351 | 586 907 | 535 565 | 502 299 | 468 120 | 491 047 | -32% | 5% | |
| Total des émissions GES incluant l'utilisation des produits vendus (tCO₂e) | | | | | | | | | | | |
| Total GHG émissions (market-based) | | 12 160 884 | 8 662 782 | 7 452 885 | 6 067 580 | 5 737 212 | 5 220 488 | 5 118 249 | -58% | -2% | |
| Total GHG émissions (location based) | | 12 152 604 | 8 655 491 | 7 446 701 | 6 061 052 | 5 731 665 | 5 213 648 | 5 111 538 | -58% | -2% | |



Wired to electrify industry

Industry is everywhere. Making our daily lives easier. Fostering progress. Moving the world. Industry plays a key role in shaping a better future.

We have been serving industry for generations. Today, we are committed to making it more efficient, more reliable and more sustainable.

Our cables are essential to the machines developed by global industry champions. They serve as the spinal cord of mission critical infrastructures, assets and applications. Our clients rely on our advanced technologies and our industrial excellence to bring their machines to life.

In the century since we were founded, we have risen to a leading position in our markets.

Now, as a standalone company, we embark on a new journey with even greater agility, more focus and stronger customer intimacy.

For industry leaders, we are ever-evolving partners in an ever-changing world.

Together, we build connections beyond cables.

From energy transition to mobility and automation, our teams are tackling the greatest challenges of our times.

Our name is Lynxéo. We have local roots and global reach.

Connected to our customers, committed to excellence and progress, we are wired.

Wired to electrify the industries that move the world.